

Un an après l'été noir

# IKHLIDJÈNE ET TOUTE LA KABYLIE SE SOUVIENNENT

Page 3

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7361 – JEUDI 10 AOÛT 2022

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Affaire d'escroquerie d'étudiants algériens

## LES INFLUENCEURS QUITTENT LA PRISON

Page 24

## IMPORTATION DE VÉHICULE

# FLOU, RUMEURS ET BRUIT DE COULOIR



*Les rumeurs et autres fake news enflent cet été sur le secteur de l'importation des véhicules. En l'absence de réactions et d'éclaircissements, c'est le flou total qui s'installe, aussi bien chez les potentiels clients que chez les entreprises désireuses de renouveler leur parc auto.*

*Page 4*

RECOURS DES BACHELIERS

## Le stress est à son comble

Page 2

CAF- FAF

## Tout baigne, vraiment ?

Page 13

MÉDÉA

## Les coupures d'eau exaspèrent la population

Page 4

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

## MARCHÉ DES ASSURANCES

### Une hausse de 5,2% au premier trimestre 2022

**LES PRIMES** émises cumulées par le marché national des assurances, toutes activités confondues, s'élèvent, durant le premier trimestre 2022, à 45,8 milliards de DA, contre 43,5 milliards de DA, au 31/03/2021, a indiqué le conseil national des assurances (CNA) dans sa dernière note de conjoncture.

Cela représente une production additionnelle de 2,3 milliards de DA, détenue à hauteur de 85,7% par les assurances de dommages, 10,4% par les assurances de personnes et 3,9% par les acceptations internationales.

Les sinistres déclarés auprès des sociétés d'assurance, au titre du premier trimestre 2022, atteignent un montant de 17,4 milliards de DA, en régression de 9,4%, et 21,8% en nombre de déclarations, comparativement à la même période de 2021, selon la même source.

Même tendance baissière est constatée en termes de règlements, soit 15,3% en montant et 26,9% en nombre de dossiers réglés. Pareillement, les stocks restant à payer affichent une régression de 3%, en montant, et 3,3% en nombre de sinistres en suspens.

Le repli en matière de sinistres est engendré, principalement, par la régression des sinistres des assurances de dommages qui représentent la plus grande part des sinistres du marché.

Le taux de règlement du secteur des assurances fléchit de 29,9%, passant de 15,9%, au premier trimestre 2021, à 11,2% au premier trimestre 2022, engendré, essentiellement, par le repli observé en assurances de dommages qui est de l'ordre de 39,9%.

Au cours du premier trimestre 2022, les sociétés d'assurances de dommages totalisent un chiffre d'affaires de 39,2 milliards de DA, en hausse de 6% par rapport au premier trimestre 2021, selon la même note de conjoncture.

Cette hausse est générée par la croissance constatée au niveau de toutes les branches, à l'exception de la branche « Agricole» qui recule de 15,3% comparativement au 31/03/2021.

La part de la branche « Automobile » demeure prépondérante, avec un taux de 51,2% du portefeuille des assurances de dommages et un chiffre d'affaires d'un peu plus de 20 milliards de DA, durant le premier trimestre 2022, contre 19,2 milliards de DA réalisés durant le premier trimestre 2021, traduisant, de ce fait, une hausse de 4,6%.

Cette croissance est tirée par les « Risques non obligatoires » qui augmentent de 5,8%, par rapport au 31/03/2021, et détiennent 39,7% du marché des assurances de dommages et 77,6% du chiffre d'affaires de la branche.

La « Responsabilité civile automobile » pèse 22,4% du total de la branche et détient 11,5% de parts de marché des assurances de dommages, pour un chiffre d'affaires de 4,5 milliards de DA.

Les sociétés d'assurances de personnes réalisent, au titre du premier trimestre 2022, un chiffre d'affaires de 4,8 milliards de DA, contre 3,8 milliards de DA au premier trimestre 2021, soit un accroissement de 26,9%.

Cette évolution est engendrée par la hausse de la branche « Prévoyance collective » qui détient la plus grande part, soit 53,9 %, des réalisations du marché des assurances de personnes.

**M. B.**

LES RÉPONSES AUX RECOURS DES BACHELIERS SERONT PUBLIÉES JEUDI

# Le stress est à son comble

*Les étudiants qui n'ont pas obtenu leur premier choix et qui ont introduit des recours auront la réponse ce jeudi, a affirmé le directeur des enseignements et de la formation au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Djamel Boukazzata.*



La deuxième phase des inscriptions universitaires pour les nouveaux bacheliers n'ayant obtenu aucun des choix formulés après introduction de leur demande est en cours, a indiqué M. Boukazzata.

Les nouveaux universitaires sauront alors, ce jeudi, à quelle filière ils ont été affectés. En attendant, « le stress est à son comble ». Parents et bacheliers redoutent énormément cette étape qui est perçue comme une bouffée d'angoisse plutôt qu'une formalité avant les inscriptions définitives. Au regard du nombre d'admis, qui est de 330 618 cette année, les nouveaux bacheliers ont été passés au crible avant d'accéder à certaines filières. Et nombreux seront ces malchanceux qui n'auront pas la joie de voir leurs choix acceptés et seront orientés vers des filières qu'ils ne veulent pas faire ou ne se sentent pas capables de suivre.

S'exprimant sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, le représentant du ministère de l'Enseignement supérieur a indiqué que les bacheliers seront fixés sur leur sort ce jeudi, et ce après l'achèvement de la deuxième phase des inscriptions destinée aux bacheliers n'ayant pas obtenu l'un des trois premiers choix. « La période de traitement de la deuxième fiche de vœux a été fixée du 6 au 11 août. Les résultats seront affichés le 11 au soir », a-t-il précisé.

Pour cette catégorie, les inscriptions universitaires définitives auront lieu du 5 au 8 septembre suivant le rendez-vous fixé sur la fiche d'orientation de chaque étudiant, « afin d'éviter d'encombrer les bureaux chargés d'enregistrer les inscriptions », a expliqué M. Boukazzata.

Il convient de rappeler que 65,46 % des 330 618 admis à la session de juin 2022 se sont vu accorder l'un de leurs trois premiers choix, a affirmé le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, lors d'une rencontre consacrée à l'annonce des résultats d'orientation des nouveaux bacheliers. Selon les résultats des préinscriptions annoncés par le ministère, jusqu'au 3 août, quelque 330 618 nouveaux bacheliers ont effectué les préinscriptions, soit un taux de 95,73 %, tandis que 14 764 lauréats (4,27 %) n'ont toujours pas effectué cette opération.

Le nombre des nouveaux bacheliers qui n'ont obtenu aucun de leurs dix vœux a atteint près de 9 714. Ils se verront accorder la possibilité d'introduire de nouveaux vœux durant la deuxième étape des inscriptions. Par ailleurs, 133 194 nouveaux bacheliers ont été orientés selon leur premier choix, soit 40,29 %, 46 677 autres, soit 14,12 %, ont obtenu leur deuxième choix, alors que le troisième choix a été accordé à 36 552 autres, soit un taux de 11,06 %.

**Lynda Louifi**

LOI DE FINANCES COMPLÉMENTAIRES 2022

# Les céréaliculteurs tenus de livrer leurs récoltes aux coopératives

**LES CÉRÉALICULTEURS** sont tenus de livrer la totalité de leurs récoltes (blé et orge) aux coopératives des céréales et des légumes secs (CCLS) afin d'assurer la disponibilité de ces matières premières, en vertu des dispositions de la loi de Finances complémentaire 2022, a indiqué hier mardi un communiqué du ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

«La Loi de Finances complémentaire 2022, notamment dans son article 30, fixe l'obligation pour les agriculteurs céréaliculteurs (blé et orge) de livrer la totalité de leurs récoltes aux coopératives des céréales et des légumes secs (CCLS) territorialement compétentes», a précisé la même source.

Le ministère a expliqué que cette «importante décision d'ordre structurel prise par les pouvoirs publics» est «motivée par la situation géopolitique à travers le monde et l'obligation d'assurer la disponibilité des matières premières céréalières dans notre pays».

Le ministère a rappelé, à cette occasion, que les coopératives, sous tutelle de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), constituent «un outil indispensable pour le développement de la filière céréales et légumes secs et appliquent sur le terrain la politique publique du secteur de l'agriculture orientée vers la sécurité alimentaire et la réduction à la dépendance des importations».

Dans ce contexte, il a évoqué les efforts de l'Etat en faveur de cette filière. Ils s'agit, entre autres, du financement (crédit fournisseur, crédit Rfig), de l'accompagnement technique, de la mise à disposition des semences certifiées et d'autres intrants, des mesures de stabilisation des prix des engrais azotés en accord avec le ministère de l'Energie et des Mines(ASMIDAL), ainsi que du soutien financier pour l'acquisition des équipements (matériel de récolte et équipements d'irrigation).

Les efforts de l'Etat pour le développement de la céréaliculture ont porté aussi sur le relèvement du niveau des prix d'achat des céréales par les CCLS à 6.000 DA/quintal de blé dur, 5.000 DA/quintal pour le blé tendre et 3.500 DA/quintal pour l'orge, la mobilisation du parc moissonneuses batteuses, ainsi que l'organisation de la collecte et des guichets uniques de paiement (CCLS, BADR), CNMA, a ajouté le ministère.

Ces efforts montrent, selon le communiqué, «clairement la priorité absolue accordée pour atteindre les objectifs vitaux de recherche de la performance, de l'amélioration des rendements et de l'augmentation des quantités de céréales livrées et mises en sécurité».

A ce titre et en vertu de la Loi, «les producteurs sont tenus désormais par l'obligation concrète d'assurer la livraison en totalité de la récolte auprès des CCLS», a-t-on souligné de même source.

**M. B.**

UN AN APRÈS L'ÉTÉ NOIR

# Ikhlidjène et toute la Kabylie se souviennent

*A Agoulmime, l'un des villages ravagés par les incendies qui ont touché, en une journée, plusieurs villages de Kabylie, la peine est toujours la même. Les blessures sont difficiles à panser et le sentiment de tristesse cohabite avec ces villageois, toujours traumatisés une année après. Reportage.*



Ce qui était un havre de paix ne l'est plus. Avec 22 morts en fin de matinée en cette journée fatidique du 10 août 2021, qui a enregistré des incendies ravageurs qui ont tout emporté sur leur passage tel un ouragan, Agoulmime, à Ikhlidjène, commune de Larbaâ Nath Irathen, est considéré comme étant le village le plus meurtri. Une année après, le décor n'a pas trop changé. Mis à part une verdure timide et des floraisons dans les cours et balcons des maisons, comme pour donner une lueur d'espoir, la couleur grise domine toujours, mêlée avec l'herbe du printemps qui a jauni. En ce 10 août, Agoulmime et toute la Kabylie pleurent leurs enfants. En prenant la descente qui mène vers ce village, la tristesse, l'appréhension… nous accompagnent. C'est comme un retour sur la scène du crime. Première chose indiquée par les habitants du village, comme pour résumer les conséquences dramatiques de cette journée, le cimetière où reposent les 22 victimes, dont un bébé de six mois, de ces incendies ravageurs qui ont endeuillé leurs familles et tous les habitants du village, lesquels n'ont toujours pas oublié. Choquant ! Le silence du cimetière est « interrompu » par les sanglots d'une femme qui pleure à chaudes larmes son fils, parti à la fleur de l'âge. La scène n'a pas besoin de commentaire ! A côté, deux jeunes femmes et un jeune homme qui récitait la sourate Al-Fatiha sur les tombes, avec des visages blêmes, se recueillent sur les tombes de tous ces martyrs, principalement les leurs. Ils arrosent les petites fleurs plantées sur les tombes. Sept membres d'une même famille ! L'une d'entre elle ne peut rien dire. Sa sœur, plus ou moins courageuse, affirme au Jeune Indépendant : « Depuis leur disparition, on ne vit plus. On est, en quelque sorte, mort avec eux. » Elle témoigne en pleurs : « Une partie de nous est partie. Ils sont présents parmi nous au quotidien. ». Elle se souvient, comme si c'était hier, du moindre détail de cette triste journée où les flammes déchaînées ont tout consumé sur leur passage. Elle a raconté les tout derniers moments qu'elle a partagés avec les siens dans ce bas monde. Selon elle, un suivi psychologique permanent doit leur être garanti. « Des psychologues sont venus chez nous les premiers temps, mais après plus rien », déplore-t-elle.

Farid, qui se cache derrière des lunettes noires, dégage une grande tristesse. Mais il raconte cette journée « noire », dans ses moindres détails, avec un grand courage. Il a perdu sa belle-sœur et ses deux nièces, Djouher et Sonia, la vingtaine à peine entamée. La nouvelle bachelière et l'étudiante sont mortes calcinées à côté de leur mère. « Elles ne voulaient pas quitter leurs parents qui ont refusé de quitter la maison et d'abandonner leur cheptel », selon Farid. Il confie au Jeune Indépendant que la douleur est la même, comme au premier jour. « Mon frère et son fils de 15 ans sont des rescapés », a-t-il expliqué, affirmant que son neveu n'est pas encore guéri de ses blessures. « Il a des brûlures graves. Il est resté hospitalisé plusieurs mois », précise Farid, qui demande une meilleure prise en charge de ces blessés qui sont très nombreux. Selon lui, la vie n'est plus comme avant. « On vit dans un cimetière. Tout est noir. Rien n'a repoussé ». Comme si la nature se joint à la peine et à la tristesse dans lesquelles sont plongés les habitants d'Agoulmime. Le père de Djouher et Sonia, quant à lui, ne trouve pas les mots. Il s'en remet à la volonté de Dieu. Pour sa part, Ath Ali, le village à côté, dénombre deux victimes.



## L'HEURE EST AU RECUEILLEMENT

Les incendies des 9 et 10 août, qui ont durement frappé plusieurs villages, sont gravés dans la mémoire collective. Le traumatisme est toujours vivace chez les populations qui ont vécu ce drame. Une année après, l'heure est au recueillement, pour que les noms de ces victimes ne soient pas plongés dans l'oubli.

A Beni Yenni, la population, en collaboration avec l'APC, a organisé une journée de commémoration. Une gerbe de fleurs est déposée sur les tombes des victimes des incendies du 9 août 2021. Le recueillement débute par la tombe de la première victime, Yasmine Chennene, laquelle a, rappelons-le, sauvé des personnes d'une mort certaine avant de pousser son dernier souffle, emportée par les flammes. A Igreb, dans la commune d'Illoula Oumalou, cinq jeunes hommes ont trouvé la mort en tentant de repousser les flammes qui menaçaient personnes et habitations. « Le 10 août 2021 à 11 heures. Une journée fatidique et d'horreur, de drames et de larmes. Un incendie ravageur a surgi comme une vague de mer et a emporté tout sur son passage », décrit le comité du village, qui a consacré la journée d'hier à la commémoration de cette journée.

« Le village a été encerclé par de cruelles et immenses flammes qui n'ont donné aucune chance de survie à Hocine, Boudjemâa, Hakim et Hmidouche, carbonisés en quelques minutes », explique-t-on.

## QU'EST-CE QUI A ÉTÉ FAIT DEPUIS ?

Une année est passée, l'heure est au bilan. Qu'est-ce qui a été fait depuis en termes de prise en charge des blessés mais aussi en termes de prévention et de lutte contre les incendies ? Ils sont en effet nombreux les brûlés des feux de forêt à souffrir, à ce jour, de leurs blessures. D'autres ont succombé à leurs graves blessures. Une meilleure prise en charge est préconisée par les familles de ces derniers. Farid, du village Agoulmime, interpelle les autorités compétentes afin d'assurer le suivi de ces blessés, citant l'exemple de son neveu, qui nécessite toujours un suivi permanent. « Il est nécessaire de sauver les survivants des feux », dit-il, racontant le quotidien difficile de son neveu qui souffre toujours. Djaffar, du village Igreb, a aussi fait part au Jeune Indépendant de son parcours du combattant dans la prise en charge de son fils de 12 ans, qui souffre de brûlures de troisième degré. Après une longue période d'hospitalisation à la clinique centrale des brûlés à Alger, Nassim, collégien, ne s'est pas encore rétabli. Tous les frais de sa prise en charge ont été assumés par sa famille, surtout l'achat des vêtements compressifs, indiqués dans ces cas et qui coûtent cher. Son seul souhait, c'est de voir son fils redevenir comme avant, surtout que ce dernier souffre de troubles psychologiques depuis ces incendies ravageurs. Il est traumatisé. Une prise en charge psychologique permanente est préconisée et, pourquoi pas, l'assurer en milieu scolaire, car nombreux sont ceux qui ont toujours peur de voir ne serait-ce qu'une bougie allumée. Pour ce qui est de la prévention et de la lutte contre les incendies, on n'enregistre pas de grands changements sur le terrain. Une nouvelle stratégie de prévention et de lutte contre les feux de forêt a cependant été adoptée au niveau central. Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural avait annoncé, en mai dernier, la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de prévention et de lutte contre les feux de forêt durant l'année en cours. Une stratégie reposant sur le principe d'amélioration du dispositif opérationnel afin d'augmenter l'efficacité des interventions, réduire les feux de forêt et protéger les biens et les personnes. Elle repose, principalement, sur la sensibilisation et le renforcement des ressources humaines et matérielles, mais aussi sur la fourniture de tous les outils de l'intervention opérationnelle.

**Lilia Aït Akli**

Page 04_Mise en page 1 09/08/2022 20:54 Page 1



IMPORTATION DE VÉHICULES

# LE FLOU PERSISTE

***Les rumeurs et autres fake news enflent cet été à propos de l'importation des véhicules. En l'absence de réactions et d'éclaircissements, c'est le flou total qui s'installe, aussi bien chez les potentiels clients que chez les entreprises désireuses de renouveler leur parc automobile.***



L'ancien président de l'Association des concessionnaires automobile (ACAM), Youcef Nebbache, a exprimé son mécontentement quant au flou qui entoure le dossier de l'importation de l'automobile, surtout celui des véhicules de moins de trois ans.

«Les concessionnaires d'automobiles ne savent plus à quoi s'attendre», a confié M. Nebbache au Jeune Indépendant, dénonçant le manque de communication de la part des autorités concernées.

«Pour le moment, le dossier de l'importation des véhicules reste malheureusement dans les tiroirs du ministère de l'Industrie», a-t-il regretté, indiquant que «les responsables doivent se prononcer à ce sujet». «Il y a un black-out sur le sujet», a-t-il lâché.

M. Nebbache s'est aussi interrogé sur le silence des responsables du secteur : «Pourquoi on ne veut pas lâcher l'importation des voitures de moins de 3 ans ? Pourquoi on reporte à chaque fois le dossier alors que ça ne demande pas grand-chose.» Selon lui, tout le monde a le droit d'acheter une voiture d'occasion en payant les droits et les taxes. Il a regretté le manque de communication de la tutelle et sa politique de gain de temps, déclarant que le secteur de l'automobile connaît une stagnation, et toute information qui circule n'est que fake news.

Pour rappel, le gouvernement avait gelé l'importation en Algérie de voitures de moins de 3 ans en octobre 2020. Celle-ci a été reconduite dans l'avant-projet de loi de finances pour 2022.

Néanmoins, les importateurs devront s'acquitter d'une taxe fiscale égale à celle appliquée aux véhicules neufs.

Selon l'article 90 de la LF 2022, tous les importateurs de ces véhicules paieront la même taxe. Cela concerne donc les voitures neuves ou celles de moins de 3 ans, y compris celles dotées d'un «moteur à pistons à allumage commandé (essence) d'une cylindrée n'excédant pas 1 800 cm3 et celles n'excédant pas 2 000 cm3 pour les moteurs à pistons à allumage par compression (diesel).

Il s'agit également, selon les dispositions du 9e article du code des taxes sur le chiffre d'affaires, d'autres voitures. Ce sont «les véhicules touristiques tout terrain (4×4). Ceux d'une cylindrée n'excédant pas 2 000 cm³ acquis par les moudjahidine et les invalides de la guerre de libération nationale». Reste à savoir si le gouvernement débloquera cette mesure. Une mesure, rappelle-t-on, qui a déclenché un vif débat entre les députés et l'ancien ministre de l'Industrie.

En outre et, en ce qui concerne les prix des voitures, M. Nebbache a écarté une baisse des prix des véhicules d'occasion ou neufs, ni maintenant ni plus tard. «Il faudrait un miracle. Il n'y aura jamais de baisse», a-t-il dit. Il a expliqué que, logiquement, «quand il y a un manque de produit, le prix de ce dernier augmente». C'est le cas du marché de l'automobile où on enregistre «une forte demande face à une faible offre».

De son côté, le groupement des concessionnaires automobiles (GCA) a démenti les informations faisant état que 12 concessionnaires allaient bénéficier de licences d'importation et que 2 milliards de dollars allaient être alloués pour importer 200 000 véhicules neuves. Il a indiqué, dans un communiqué de presse, que pour ce qui est de la délivrance des autorisations aux concessionnaires, le groupement attend depuis 11 mois la réponse du ministère de l'Industrie et donc ce dossier est encore en stand-by. Il a rappelé que la somme des 2 milliards de dollars a été évoquée dans le décret exécutif 20-27 du 19 août 2020 par l'ex-ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali, affirmant que les informations qui circulent ne sont que des rumeurs sans fondement. Il a tenu à préciser que seul le ministère de l'Industrie est habilité à véhiculer les bonnes informations concernant le sujet de l'importation et du montage des véhicules en Algérie.

**Sarah Oubraham**

MEDEA

# Les coupures d'eau exaspèrent la population

**EN DÉPIT** de la vaste campagne de réparation des fuites d'eau menée du 19 au 25 juin à travers les communes où les réseaux de distribution d'eau potable sont gérés par l'Algérienne des eaux (ADE), il n'en demeure pas moins que des problèmes liés à la vétusté des canalisations continuent d'exister, au grand dam des populations restées privées de la ressource vitale pendant plusieurs jours dans plusieurs agglomérations. Ainsi, de nombreuses perturbations de la distribution d'eau potable ont été enregistrées au cours de dernières 48 h à Sidi Rabie (100 km à l'est du chef-lieu de wilaya), suite à une panne survenue au niveau d'un forage, à Moudjebeur (50 km au sud du chef-lieu de wilaya) causée par une fuite localisée sur la conduite d'adduction, à Médéa et Aïn Boucif où les équipes d'intervention sont à pied d'oeuvre pour réparer les points noirs.

Mais la plus grosse panne est survenue sur la conduite d'adduction de diamètre 600 à partir du système Ghrib-Médéa qui a nécessité la mobilisation des équipes d'intervention de: l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), l'entreprise Hydro-aménagement, l'unité de production du barrage Koudiet Acerdoune.

Commencés samedi sur la conduite d'adduction où 4 fuites d'eau localisées au niveau de la commune de Harbil, ouest de Médéa, les travaux ont été lancés sans discontinuer, nuit et jour, par les équipes d'entretien des organismes cités plus haut et sous la supervision des responsables du secteur des ressources en eau, de l'ADE et des autorités de la daira de Médéa.

La récurrence du problème d'approvisionnement en eau ayant été soulevée avec véhémence à travers les réseaux sociaux a obligé le 1er responsable de la wilaya à se rendre sur les les lieux des fuites où il lui a été donné l'engagement sur la fin des travaux et le retour de la situation à la normale dans la soirée de sa visite.

Pour cet internaute bien informé, le problème de l'eau perdure depuis l'année 2015 et que depuis cette date 6 directeurs se sont succédés à la tête de la direction de l'unité ADE de Médéa, 3 directeurs de wilaya des ressources en eau, l'arrivée de 3 walis, un mandat d'élus à l'APW, 2 mandats d'élus au parlement, 4 ministres du secteur... «Les mêmes causes et les mêmes effets n'ont pas changé et aucune solution au problème n'a été trouvée».

La solution suggérée par l'auteur d'un appel au Président de la République pour le «règlement définitif de la pénurie d'eau est d'asseoir le projet de dédoublement de l'adduction Ghrib-Médéa dont l'appel d'offres a été lancé en novembre 2018 pour une durée des travaux de 24 mois», un projet qui n'a toujours pas vu le jour, selon l'auteur de l'appel.

**De Médéa, Nabil B.**

ÉLECTRICITÉ

# L'Algérie est prête à augmenter les quantités exportées vers la Tunisie

**LE PRÉSIDENT** directeur général du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal a annoncé, lundi dans la wilaya d'El-Bayadh, que l'Algérie était prête à augmenter les quantités d'électricité exportées vers la Tunisie en cas de demande supplémentaire.

Dans une déclaration à l'APS en marge d'une séance de travail avec des cadres centraux du groupe Sonelgaz et les autorités locales pour s'enquérir de la situation du secteur de l'énergie dans la wilaya d'El-Bayadh, M. Adjal a déclaré que «l'Algérie qui exporte quotidiennement plus de 500 mégawatts d'énergie électrique vers la Tunisie, pays frère, était prête à augmenter les quantités d'électricité exportées en cas de hausse de la demande». Le même responsable a également annoncé un projet actuellement à l'étude, lié à l'exportation de l'électricité vers l'Italie. Le PDG de Sonelgaz a affirmé que le groupe a acquis une grande expérience, notamment dans le domaine de la formation, ce qui lui a permis d'être présent dans 10 pays africains pour encadrer la formation de cadres dans le domaine de l'électricité et du gaz.

**APS**

Page 05_Mise en page 1 09/08/2022 21:24 Page 1



# Vers un Islam aux lendemains qui chantent

*Le véritable musulman est humaniste et universaliste: ouvert à toutes les cultures, à toutes les formes de connaissance, il sait être tolérant vis-à-vis de toutes les lois divines et sait prendre dans chaque voie ce qu'elle a de meilleur. L'Islam a suscité l'une des plus belles floraisons, de l'esprit scientifique que le monde ait connues; des mathématiques à la médecine, de l'astronomie à la physique, la culture islamique à rayonné pendant des siècles sur le monde.*

**Par *Cheïkh Tahar Badaoui***



L'exemple de l'université musulmane de Cordoue (Espagne) au Xe siècle de 1'ère chrétienne, constitue de ce point de vue, un modèle dont il convient de faire revivre l'esprit pour développer à notre époque, les sciences, de telle sorte qu'elles ne servent pas à la destruction de l'homme mais à son épanouissement dans la voie de Dieu.

Mais un siècle après, se produit un tournant : les musulmans cessent de progresser comme ils le sont aujourd'hui, et s'enfoncent pour les neuf siècles, suivants dans un état d'arriération dans lequel ils ont trop souvent perdu leu capacité d'agir avec une vision claire et consciente des choses.

La décadence, en Islam, commença lorsque la foi perdit sa dimension sociale. Ibn Khaldoun a profondément analysé les raisons de cette décadence : " L'injustice, écrit-il (Al Moukaddima L I chap. 3) détruit la civilisation". " La cause de tous les abus, ajoute-t-il, c'est le besoin d'argent que l'habitude de luxe entretient chez les gens au pouvoir".

Nous devons tous prêcher le retour aux sources, qui ne doit pas être un retour aux rites, mais un retour à la vie plénière de l'Islam matinal, ferment à la fois de vie intérieure et d'action libératrice.

## REDONNER A L'ISLAM SON CARACTERE UNIVERSEL

### *I / Point d'inégalités en Islam*

### 1) La nationalité d'un croyant est strictement sa foi

La conception islamique de la vie étant à base de coordination du corps et de l'esprit, il était naturel qu'un lien, très étroit, fut créé entre la religion et la politique, entre la mosquée et la citadelle.

Dans sa conception sociale, l'Islam est communautaire, il préfère la vie sédentaire, il exige la prière en commun orientée dans une direction commune (la Kaaba), la pratique du jeune et des fêtes au même moment pour les fidèles dans tous les points du globe, et la visite de la maison de Dieu (la Kaaba) comme un des principaux devoirs de tout Musulman, homme ou femme.

Il met l'accent sur la responsabilité strictement personnelle et n'oublie pas le développement de l'individualité et organise tous les individus en un seul tout: la communauté Musulmane. La même loi régit tout le monde, quelle que soit la classe ou la région; et, le même chef, le calife reçoit l'allégeance de tous les fidèles du monde.

Lors de la naissance de l'Islam, au septième siècle de 1'ère chrétienne, les préjugés de races, de langues, de lieux de naissance et autres, étaient déjà la règle plutôt que l'exception, une notion bien enracinée et devenue quelque chose de naturel. Et il en était ainsi partout dans le monde. L'Islam en classant cette attitude parmi les mauvaises moeurs essaya d'y porter remède.

En effet, les liens unificateurs de la famille, du clan et même de la tribu étaient loin de suffire aux besoins de la défense et de la sécurité dans un monde où l'égoïsme et les convoitises avaient rendu inévitable la guerre de tous contre tous. Aussi les groupements plus grands que les tribus furent-ils parfois bâtis sous la contrainte, par les guerriers et les conquérants mais ils étaient incapables de créer une identité d'intérêts parmi l'ensemble des sujets composant les même groupements, d'autant plus que la désintégration menaçait toujours cette unité artificielle.

Sans entrer dans l'histoire multimillénaire du développement de cet aspect de la société humaine, il suffit de prendre pour exemple notre notion contemporaine de " nationalité ", si incapable apparemment, de servir ce but de protection et de sécurité. Si la nationalité se base sur l'identité de la langue, de la race ou de lieu de naissance, il va de soi qu'elle laissera perpétuellement subsister la question des étrangers; toute nationalité en ce sens, est trop étroite pour pouvoir jamais comprendre les habitants du monde entier, moyennant quoi il y aura toujours risque de conflits, de guerres. Au fond, ce lien de la nationalité n'est pas très sur non plus ; deux frères peuvent être ennemis; et deux étrangers, à idéologie commune, peuvent être amis.

Le Saint Coran rejette toute supériorité pour cause de langue, de couleur de la peau ou autre inéluctable incident de la nature, et reconnaît la seule supériorité individuelle, basée sur la piété- il énonce clairement les principes de la morale exemplaire sur lesquels se fonde le bien être de la communauté musulmane : "Les croyants sont frères, rétablissez la paix entre vos frères! Craignez Dieu afin qu'il vous fasse miséricorde- Croyants, ne vous criblez pas de railleries mutuelles. Ceux qui sont raillés valent parfois mieux que leurs persifleurs. Que les femmes non plus ne s'invectivent pas entre elles. Celles que l'on dénigre valent peut être mieux que leurs railleuses, point ne vous calomniez; point ne vous donnez de sobriquets injurieux. De telles perversions s'allient mal avec la foi que vous professez. Ceux qui ne s'en repentiront pas seront des injustes avérés". « Croyants ! Évitez de vous laisser trop aller aux soupçons ! Il est des soupçons qui sont de vrais péchés. Ne vous épiez pas ! » " Croyants ! Ne médisez pas les un des autres ! L'un de vous voudrait-il jamais se repaître de la chair de son frère mort ? Non, vous en auriez horreur. Ainsi en est-il de qui médit de son prochain. Craignez Dieu ! Humain ! Nous vous créâmes d'un male et d'une femelle pour vous répartir ensuite en nations et en tribus : ainsi vous pourrez vous connaitre entre vous; les plus honorables d'entre vous auprès de Dieu sont les plus pieux. Dieu est si bien informé, si clairvoyant à votre sujet. " (Ste les Appartements/ V.10 à 14).

La communauté de l'idéologie est par conséquent la base de la "nationalité" au sein de l'Islam, qui est lui même cette idéologie. Ne parlons pas des religions qui n'admettent pas le prosélytisme, parmi les religions à l'esprit universel, l'Islam se distingue par ce trait qu'il n'exige pas la renonciation au monde, mais qu'il combine le corps et l'esprit, les deux à la fois. L'histoire montre à quel point les musulmans se sont assimilés cette fraternité supra raciale et suprarégionale; et ce sentiment chez eux n'est pas moins vivant de nos jours.

Remarquons que la naturalisation se pratique maintenant chez toutes les " nations"; mais se naturaliser à une nouvelle langue, à une nouvelle couleur de peau, à une nouvelle patrie, cela ne va pas, sans une certaine renonciation plus ou moins humiliante de sa propre personnalité, voir même de sa religion.

Le Saint Coran condamne cette pratique : « les idolâtres -dit-il, ne cesseront de vous combattre tant qu'ils ne vous auront pas fait abjurer votre religion, s'ils le peuvent toutefois. Or, ceux d'entre vous qui apostasient et meurent en état d'infidélité, ceux là perdront le fruit de leurs oeuvres en ce monde et dans le monde futur (l'au-delà); ils seront voués au feu et y demeureront éternellement » (Ste la vache V.217).

Il s'ensuit qu'en Islam, la nationalité n'est nullement un accident inéluctable de la nature, mais une chose qui dépend seulement de la volonté et du choix de l'individu. En d'autres termes, la nationalité d'un croyant est uniquement sa foi, ses convictions religieuses, sans aucun lien, ainsi étroit soit-il, avec ses origines ethniques, linguistiques, raciales ou géographiques.

L'Islam, en dépit de ceux qui veulent le réduire à une sorte de nationalisme, est dans son fondement, un dogme et une voie générale et universelle, qui ne peut en aucun cas se limiter à une communauté ou une nation privilégiées, ni à un parti, ou un système politique tribale, ethnique ou nationalitaire, est une religion ouverte à tous, sur un pied d'égalité et sans aucune discrimination entre les peuples.

Réduire l'Islam à un nationalisme est contraire à sa nature universelle, mais cela dénote aussi une méconnaissance grave des réalités politiques modernes et des termes dans lesquelles elles s'expriment. Le nationalisme se définit comme le mouvement politique qui revendique le droit pour chaque nation de se constituer en entité politique indépendante. Ce mouvement qui est né et s'est développé dans l'Europe du XIX siècle, a permis à l'Allemagne et à l'Italie, puis aux peuples balkaniques, de se constituer en Etat nationaux indépendants.

Si l'on applique cette définition au Panislamisme, il faudra le définir, n'en déplaise à ses zélateurs, comme l'idéologie selon laquelle l'Islam est un mouvement politique visant à constituer les musulmans à leur tour une entité politique indépendante.

De la sorte, l'Islam en tant que religion, au lieu d'être ouvert au monde entier, se trouvera fermé aux non musulmans, cantonné à un peuple et une région délimités et se transformera en un mouvement politique qui, quelque forme qu'il prenne, sera l'ennemi naturel de toutes les autres appartenances ethniques et nationalitaires.

**C. T. B.**

**(A suivre)**

| HORAIRES DES PRIÈRES | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
|---|---|---|---|---|---|
| ANNABA | 03:54 | 12:34 | 16:21 | 19:27 | 21:01 |
| CONSTANTINE | 04:01 | 12:39 | 16:25 | 19:30 | 21:04 |
| ALGER | 04:17 | 12:53 | 16:39 | 19:44 | 21:17 |
| OUARGLA | 04:22 | 12:44 | 16:24 | 19:28 | 20:55 |
| CHLEF | 04:23 | 13:00 | 16:46 | 19:51 | 21:24 |
| MOSTAGANEM | 04:29 | 13:05 | 16:50 | 19:55 | 21:28 |
| ORAN | 04:33 | 13:08 | 16:53 | 19:58 | 21:30 |

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7361 – MERCREDI 10 AOÛT 2022

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

| | Maximales | Minimales |
|---|---|---|
| Alger | 32° | 21° |
| Oran | 34° | 25° |
| Constantine | 35° | 16° |
| Ouargla | 41° | 27° |

ALGÉRIE - COLOMBIE

# Boughali s'entretient à Bogota avec la présidente du Parlement et le président du Sénat

*Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, s'est entretenu, lundi à Bogota, avec la présidente du Parlement andin et membre du Sénat colombien, Mme Gloria Florez, dans le cadre de sa visite en sa qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la cérémonie d'investiture du président élu de la République de Colombie, a indiqué hier mardi un communiqué de l'APN.*



A cette occasion, M. Boughali a tenu à saluer Mme Gloria Florez pour «ses positions fermes en faveur des causes justes dans le monde», exprimant «la volonté de l'Algérie de promouvoir les relations entre les deux pays et les deux peuples algérien et colombien sur tous les plans».

Il a plaidé, en outre, pour «l'élargissement de l'échange parlementaire bilatéral et régional à travers l'établissement de relations entre les parlements andin et africain», précisant que «l'APN est disposée à jouer un rôle pivot dans la redynamisation des relations entre les parlements africains et sud-américains, notamment dans les domaines de la lutte contre le terrorisme et la criminalité, de la solidarité et de la promotion de la femme».

Soulignant que «les positions de l'Algérie concernant la défense des causes justes et du droit des peuples à l'autodétermination sont un exemple à suivre», Mme Gloria Florez a estimé, de son côté, que la visite de la délégation algérienne en République de Colombie et au Parlement andin était «importante et qu'elle permettra de promouvoir les relations entres les deux pays et de les élargir à d'autres domaines».

«L'Algérie de par la place qu'elle occupe peut être un trait d'union entre l'Afrique et l'Amérique latine», a-t-elle poursuivi. Le Parlement andin est une instance régionale regroupant des parlementaires représentants les pays de la région andine qui compte la Colombie, le Pérou, la Bolivie, le Chili et l'Equateur.

Par ailleurs, M. Boughali s'est également entretenu avec le président du Sénat colombien, Roy Barreras, avec lequel il a examiné «les moyens de renforcer les relations et l'échange d'expériences et d'expertises entre les deux parlements».

Le président de l'APN a réitéré, à cette occasion, «les vœux du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au peuple colombien à l'occasion de l'élection de M. Gustavo Petro à la tête du pays», soulignant «l'intérêt particulier accordé par le Président Tebboune au développement et au raffermissement des relations avec la République de Colombie».

Pour sa part, le président du Sénat colombien a souligné la volonté de son pays d'œuvrer «au développement de la coopération entre les deux pays, notamment dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture et des énergies renouvelables, outre le renforcement de l'échange d'expériences concernant les dossiers de l'immigration et de la lutte contre le trafic de drogues», conclut le communiqué.

**M. D.**

AFFAIRE D'ESCROQUERIE D'ÉTUDIANTS ALGÉRIENS

# Les influenceurs quittent la prison

**LA COUR** d'Alger a acquitté hier, l'influenceuse Numidia Lezoul de tous les chefs d'accusation, et condamné Farouk Boudjemline dit «Rifka» et Mohamed Aberkane dit «Stanley» à un an de prison dont six mois ferme et une amende de 50 000 DA.

La cinquième chambre pénale de la Cour d'Alger a également condamné, à une peine de 6 ans de prison ferme le dénommé Oussama Rezagui, propriétaire de la société «Future Gate» qui a escroqué des étudiants qui voulaient poursuivre leurs études à l'étranger. Des peines de six à quatre mois de prison ferme ont été prononcées contre les autres accusés. Le 3 août dernier, le procureur général près la Cour d'Alger a requis 10 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million DA, contre Rezagui, et une peine de 3 ans de prison ferme assortie d'une amende de 500.000 DA contre Numidia Lezoul, Rifka et Stanley. Après une requalification des faits, certains accusés sont actuellement poursuivis pour le délit de participation à une opération d'escroquerie.

Les accusés étaient poursuivis pour «escroquerie, faux et usage de faux de documents administratifs et bancaires, blanchiment d'argent et violation de la réglementation régissant le mouvement des capitaux». Le tribunal de première instance de Dar El Beida (Alger) avait prononcé auparavant des peines allant d'un an à huit ans de prison ferme contre les accusés auteurs ou complices de l'escroquerie d'une dizaine d'étudiants qui voulaient poursuivre leurs études à l'étranger.

**S. O. B.**

TÉLÉPHONIE MOBILE

# Mahieddine Allouche, nommé directeur général par intérim de Djezzy

**DJEZZY** annonce la nomination ce jour de Mr Mahieddine ALLOUCHE en tant que Directeur général par intérim de Djezzy avec effet immédiat.

Cette nomination intervient après la cession des actifs de Veon au profit du FNI le 28 juin dernier et amorce une nouvelle étape dans le plan de développement de l'entreprise afin de maintenir le cap de la croissance et garantir sa pérennité et sa rentabilité.

Licencié en Sciences Economiques de l'Université d'Alger, Mahieddine Allouche cumule plus de 20 ans d'expérience dans les télécoms. Après avoir débuté sa carrière dans l'audit, il rejoint Djezzy et reforme le département budget classique vers un département qui vient en soutien aux autres structures de la société auxquelles une assistance est apportée (investissement, étude de rentabilité financière, optimisation des couts, opportunités de croissance). Promu CFO Deputy en octobre 2020 et Chief Performance Officer en décembre 2021, Mahieddine Allouche a joué un rôle important pour la réussite des projets stratégiques tels que la transformation digitale qui a contribué au retour de la croissance et le maintien d'une excellente performance financière de la société.

**«IRRATIONALITÉ»**

## Le Kremlin répond à la proposition de Zelensky de fermer les frontières aux Russes

**DANS** un entretien donné au Washington Post, le président ukrainien a appelé à isoler totalement la Russie en fermant ses frontières, appuyé en cela par l'Estonie, ce qui lui a valu notamment une vive réaction du Kremlin.

Le Kremlin a vivement critiqué le 9 août l'appel «irrationnel» du président ukrainien Volodymyr Zelensky aux pays occidentaux à fermer leurs frontières aux visiteurs russes pour punir Moscou de son opération militaire en Ukraine.

Dans une interview au Washington Post parue cette semaine, Volodymyr Zelensky estime que «les sanctions les plus importantes consistent à fermer les frontières, parce que les Russes sont en train de s'emparer du territoire de quelqu'un d'autre». Quelles que soient leurs opinions politiques, les Russes doivent «vivre dans leur propre monde jusqu'à ce qu'ils changent de philosophie», ajoute-t-il dans cet entretien.

«L'irrationalité d'un tel raisonnement dépasse toutes les limites et ne peut que susciter une réaction négative», a réagi le 9 août le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov. «Toute tentative d'isoler les Russes ou la Russie n'a aucune chance de réussir [...] Ces initiatives ne sentent pas très bon», a-t-il ajouté. Après l'appel de Volodymyr Zelensky, le Premier ministre estonien Kaja Kallas a exhorté les pays européens également le 9 août à ne plus délivrer de visas touristiques aux Russes voulant se rendre en Europe.

«Se rendre en Europe est un privilège, pas un droit humain [...] Il est grand temps de mettre fin au tourisme originaire de Russie», a-t-elle assuré sur Twitter.

L'ancien président russe Dmitri Medvedev a, lui, comparé sans réserve Volodymyr Zelensky à Adolf Hitler : «Le clown en chef de l'Ukraine a suggéré de «tenir pour responsable l'ensemble de la population de la Russie».

C'est Adolf Hitler qui a essayé pour la dernière fois d'appliquer de telles idées à un peuple dans son ensemble. D'autres questions sur la nature du régime ukrainien ?»

La Russie fait déjà l'objet de nombreuses sanctions économiques.

Cet appel du président ukrainien intervient en outre alors que le 8 août, deux Russes s'étaient vues refuser l'entrée du château de Vincennes au motif de leur seule nationalité, avant que le ministère des Armées ne fasse marche arrière en évoquant l'application «sans discernement» d'une directive.

**R. I.**